



CIÉRA

Centre interuniversitaire d'études
et de recherches autochtones

Offre de stage dans le cadre de la 24^e session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (New York)

Le Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA) offrira 4 places à des étudiantes et étudiants du centre pour effectuer un stage du 20 au 24 avril 2025, à l'occasion de la 24^e session de l'Instance permanente sur les questions autochtones à New York.

Les stagiaires auront individuellement les tâches suivantes :

En amont de l'Instance :

Donner 2 formations en ligne d'une durée de 2 heures sur le système des Nations Unies et les mécanismes de participation/prise de parole. Ces formations sont à destination des personnes et délégations qui souhaiteraient se rendre à la 24^e session de l'Instance.

Durant le stage:

- Être en appui aux organisations autochtones francophones.
- Assister et être présent.e aux différentes sessions de l'Instance (*side event* inclus).
- Faire de l'observation directe sur le déroulement de l'Instance permanente.
- Produire des comptes rendus écrits journaliers pour informer la communauté du CIÉRA.

La sélection des candidat.e.s se fera en fonction des critères suivants :

- ✓ Être inscrit.e aux cycles supérieurs (2^e et 3^e cycle) dans une université québécoise
 - * Les dossiers des personnes candidates issues des premiers cycles ou des personnes ayant un parcours atypique seront considérés s'il est fait la démonstration que l'expérience déjà acquise peut être pertinente pour réaliser ce stage
- ✓ Être supervisé.e par un chercheur ou une chercheuse du CIÉRA
- ✓ Être membre du CIÉRA
 - * Les étudiant.e.s autochtones non membres du CIÉRA, mais rattaché.e.s à une des universités partenaires (U. Laval, UQAM, UdeM, UQO, UQAT, UQAC, UQAR), sont également admissibles. Dans ce cas, un document officiel attestant de l'identité autochtone sera demandé
- ✓ Démontrer une connaissance appuyée des questions autochtones
- ✓ Être autorisé.e à voyager aux États-Unis
- ✓ Être disponible pour les 2 sessions de formation avant la tenue de l'Instance
- ✓ Être disponible toute la durée du stage (20 au 24 avril 2025)

Les compétences suivantes seront considérées comme importantes étant donné la nature des tâches :

- Autonomie et débrouillardise
- Initiative et leadership
- Expérience dans la collaboration directe avec des actrices et acteurs des milieux autochtones
- Excellentes capacités de synthèse et de communication orale
- Aptitudes de travail en équipe
- Humilité, respect et intérêt pour l'entraide
- Maîtrise des logiciels de la suite Office (Microsoft Word, PowerPoint, etc.)

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

1. Une lettre de motivation indiquant la pertinence de votre candidature ainsi que l'intérêt du stage dans votre parcours personnel et professionnel (une page max., police 12, à interligne 1,5)
2. Preuve d'inscription aux études
3. Le nom d'une personne référente à contacter au besoin

Pour plus d'informations sur l'Instance permanente, le Forum et le travail des experts, cliquez [ici](#).

Les résultats du concours seront annoncés **avant le 20 décembre 2024**.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à ciera@ciera.ulaval.ca avant le **9 décembre 2024, 8h AM**.